

tation en bonne forme, laquelle garderont le prix de la souscription jusqu'à ce que je leur envoie les exemplaires cachetés avec l'adresse de la personne à qui ils doivent être délivrés pour la St. Jean de l'année prochaine au plus tard.

Il faudra m'envoyer les noms, surnoms, qualités & demeures des souscripteurs avec le certificat du serment prêté en la forme ci-dessus.

S'il arrivoit qu'il y eût plus de 50. souscripteurs, les premiers seront préférés, & l'on rendra l'argent aux autres.

Ceux qui s'adresseront à moi-même, Sr. Gayot à Maëstricht en Hollande, ou au Sr. Gramme, Marchand Libraire en Vinave d'Isle à Liege, seront assurés d'avoir leurs exemplaires; pourvu que l'on nous envoie les quatre guinées, ou loüis d'or en lettre de change à toucher sur Liege ou Bruxelles, afin que s'il venoit des souscriptions après que les cinquante exemplaires, seront remplis, je puisse renvoyer la lettre de change avec le certificat de prestation de serment.

L'exemplaire imprimé n'aura gueres plus de volume qu'un Tome de ma *Chronologie Historique & Universelle*, ou 25. feüilles d'impression. Ce n'est pas qu'il faille tant d'écrit pour enseigner le secret, mais c'est que Jean Isaac donne toutes les différentes processions, & raisonne en Philosophe Hermétique sur tout ce qui appartient au regne mineral, d'une façon qui fera plaisir aux curieux.

Quelqu'un dira, peut-être, de quoi je m'avise de communiquer un secret de cette nature. A quoi je reponds que Michel Porier l'a fait aussi sous les yeux des Rois & des Empereurs Chrétiens, sans en avoir été repris ni empêché.

Mais, dira-on peut-être encore, si le secret est